
CHARTRE DE VIE ET DE TRAVAIL-

VOLET INTERVENANTS



APPROCHES :

- Je fais preuve d'honnêteté et d'authenticité ;
- Je favorise une approche chaleureuse avec le résident ainsi qu'avec ses proches ;
- Je travaille dans une organisation qui favorise le développement d'un sentiment d'appartenance ;
- Je travaille en collaboration avec les résidents et, s'ils le consentent, avec leurs proches dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'intervention individualisés ;
- Je privilégie le lien de confiance avec les résidents et leurs proches ;
- Je contribue activement au développement et au maintien du milieu de vie ;
- J'accompagne le résident dans ses activités de la vie quotidienne tout en tenant compte de son rythme et de ses capacités ;
- Je suis flexible dans l'organisation de mon travail de manière à répondre aux besoins, attentes et particularités des résidents ;
- Je suis traité avec civilité et intégrité ;
- J'accompagne les résidents et contribue au maintien et à l'amélioration de leur autonomie ;
- Je m'adapte aux besoins des résidents, tout en reconnaissant leurs valeurs, leurs émotions, leurs différences et leurs opinions.

COLLABORATION :

- Je travaille en équipe et je peux compter sur la collaboration et l'entraide de tous ;
- Je m'engage avec mes collègues à rechercher des solutions aux difficultés rencontrées dans le cadre de mon travail ;
- Je collabore et assure la continuité des soins entre chaque quart de travail ;
- Je contribue à maintenir un climat de travail harmonieux.

COMMUNICATION :

- J'évolue dans un milieu où les communications sont ouvertes et franches et je partage mes bons coups avec mes collègues ;
- Je suis écouté et valorisé dans l'accomplissement de mon travail ;
- Je prends des décisions adéquates concernant mon travail et reçois, en conséquence, une écoute attentive de la part de mes collègues et supérieurs hiérarchiques ;
- J'informe les résidents (ou leur répondant) de toutes décisions ou changement les concernant ;
- J'encourage le maintien des liens des résidents avec leurs proches ;
- J'encourage les résidents à créer des liens entre eux ;
- Je m'assure de communiqué en français sur mon lieu de travail auprès des résidents, familles et collègues.

DROITS :

- J'informe les résidents de l'existence du comité des usagers ;
- Je dénonce toutes formes d'abus ou de maltraitance, sans crainte de représailles ou d'intimidation ;
- Je respecte les choix et les droits des résidents ;
- J'exprime mes opinions et je participe à la prise de décisions ;
- Je respecte la vie privée des résidents et celle de mes collègues ;
- Je travaille dans un milieu qui prend les mesures nécessaires pour assurer ma santé, ma sécurité, mes droits et ceux d'autrui.

ENVIRONNEMENT :

- Je reconnais que les lieux communs sont dédiés prioritairement aux résidents ;
- Je profite d'espaces de repos agréables et bien aménagés ;
- Je contribue à maintenir un environnement propre et accueillant ;
- Je travaille dans un environnement qui favorise l'initiative et la créativité.

RESPECT :

- Je traite et suis traité avec courtoisie, civilité et sans atteinte à mon intégrité et à ma réputation et je respecte la confidentialité ;
- Je respecte les résidents, leurs proches et mes collègues dans leurs valeurs, leurs croyances, leurs besoins, leurs opinions et leur diversité culturelle ;
- J'adhère et je respecte les valeurs organisationnelles et je respecte les décisions prises en équipe ;
- Je laisse le résident accomplir leurs activités, selon leurs capacités ;
- Je m'engage à être ponctuel au travail ;
- Je ne fais aucune discrimination envers les résidents ou mes collègues.

SÉCURITÉ :

- Je travaille dans un milieu qui prend les moyens pour qu'il soit sain, agréable et sécuritaire;
- J'utilise du matériel sécuritaire et fonctionnel ;
- Je m'engage à intervenir auprès des résidents de manière sécuritaire et personnalisée.

SERVICES :

- J'informe, invite et accompagne les résidents lors des activités et je prévois du temps auprès des résidents esseulés ;
- J'établis une relation chaleureuse en alimentant les résidents selon leur rythme et leurs besoins, en tenant compte de leurs habitudes alimentaires ;

QUALITÉS :

- J'offre des soins et des services de qualité, dans un délai raisonnable en tenant compte des besoins, du rythme, des capacités et des habitudes de vie des résidents pour le maintien optimal de son autonomie selon les ressources disponibles ;
- Je reçois la formation requise afin de donner des soins et des services, et ce, de manière sécuritaire ;
- Je suis attentif à la douleur et à la souffrance des résidents et de ses proches;
- Je contribue activement par mes idées et mes actions à l'amélioration de mon milieu de travail et du milieu de vie ;
- Je travaille en interdisciplinarité et en concertation avec les différents services et j'applique le plan d'intervention individualisé ;
- Je travaille dans un milieu qui reconnaît mes compétences et mes réalisations ;

Je suis autonome dans mon travail et j'assume les responsabilités qui s'y rattachent.

